# La pré-autorisation

- Détermine la fourchette de prix des propriétés dans vos moyens.
- Permet de prévoir vos futurs versements mensuels.
- Ne vous engage pas à prendre un prêt.
- Protège contre la hausse des taux d’intérêt pendant 90 jours en gelant un taux.
- Montre le sérieux de vos démarches aux vendeurs et aux courtiers immobiliers.